

épigraphique assurément grâce à une réédition utile des monuments, militaire et administratif, bien au-delà de l'histoire de la garnison lyonnaise par sa révision de nombreuses problématiques générales. Une somme d'érudition qui fera date et constituera indubitablement un pilier des prochains travaux sur l'armée romaine impériale.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Sabine LUCIANI (Ed.), avec la collaboration de Patricia ZUNTOW, *Entre mots et marbre. Les métamorphoses d'Auguste*. Bordeaux, Ausonius, 2016. 1 vol. 298 p. (SCRIPTA ANTIQUA, 82). Prix : 25 €. ISBN 978-2-35613-35613-151-5.

En parallèle avec l'exposition « Moi, Auguste, empereur de Rome », tenue au Grand Palais à Paris en 2014 à l'occasion du bimillénaire de la mort d'Auguste, a eu lieu un colloque international intitulé : « Auguste en mots. Le *princeps* au miroir de la littérature », fruit d'une coopération entre le Grand-Palais, le CNRS et l'Université d'Aix-Marseille. Le but de ce colloque, dont est issu le présent volume, était de compléter l'exposition en abordant le versant littéraire du Siècle d'Auguste. L'ensemble regroupe quatorze communications, précédées d'une préface de C. Lévy (offrant une large perspective synthétique sur l'évolution socio-historique de la philosophie à l'époque augustéenne), d'une introduction de S. Luciani (qui fait la synthèse des contributions), et d'une présentation de l'exposition du Grand-Palais (avec quelques illustrations en couleurs) par ses commissaires, C. Giroire et D. Roger, et suivies de plusieurs annexes : liste des contributeurs, résumé des contributions, liste des abréviations, *index nominum*, *index locorum* et bibliographie générale. Un ouvrage très complet et bien unitaire sur le plan formel, mais aussi, à certains égards, quant au fond. Le sous-titre choisi (« Les métamorphoses d'Auguste ») oriente habilement le lecteur vers ce qui apparaît, au fil des articles, comme un fil directeur de l'ouvrage : l'évolution de l'image d'Octave, du triumvir vindicatif et implacable vers la figure apaisante et vertueuse du fondateur du Principat. Ce volume est à ce titre un bon complément au recueil publié en 2009 par F. Hurlet et B. Minéo, *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, auquel il est fait fréquemment référence. Les articles sont regroupés en quatre parties. La première s'intitule « Biographie, Littérature et politique », et est plus spécifiquement centrée sur la personne d'Auguste. Elle débute par une contribution de J. Scheid : « Les "Hauts faits du Divin Auguste". Texte littéraire ou bilan politique ? », qui apporte une réponse à la fois positive et nuancée à la double question alternative de son titre : les *Res Gestae* sont à la fois un bilan politique à portée constitutionnelle et une œuvre à prétention littéraire (comme l'illustrent notamment les clausules), bien que probablement rédigées par un secrétariat plutôt que de la main du Prince lui-même. F. Rohr Vio (« Le nozze di Augusto tra azione politica e strategia propagandistica ») s'intéresse au mariage d'Octave et de Livie en 38 av. J.-C., pour mettre en évidence ses objectifs (stratégie politique de rapprochement avec l'aristocratie républicaine) ainsi que la démarche de légitimation mise en œuvre pour contrer les critiques d'Antoine et les attaques de Sextus Pompée (aval de Lépide en qualité de Pontifex Maximus, exploitation d'un parallèle apologétique avec les noces d'Hortensius et Marcia parrainées par Caton). Quant à M. Ledentu (« Auguste et ses

Res Gestae mis en mots par Properce : un regard élégiaque sur le Principat »), elle propose une lecture en diachronie des allusions à l'œuvre d'Auguste dans les élégies de Properce, d'où ressort la fameuse métamorphose que nous évoquions plus haut. Dans la deuxième partie (« *Imania Caesaris acta condere*. Regards poétiques sur le Principat »), la perspective s'élargit au Principat dans son ensemble, abordé à travers la poésie « augustéenne ». Dans la lignée de ses travaux antérieurs, Ph. Le Doze revient sur la question de la « propagande » sous Auguste, pour relativiser la thèse de l'interventionnisme du Pouvoir dans le domaine littéraire (« *Vox Apollinis/Vox Augusti* : liberté d'inspiration des poètes et principat augustéen ») : le respect d'une certaine liberté de parole des poètes était précisément une garantie de la façade républicaine du Principat, et ce sont plutôt les poètes eux-mêmes qui ont cherché à influencer le régime. Vient ensuite l'article (assez largement hypothétique mais original et stimulant) de D. Nelis, « Qu'y a-t-il dans un nom ? Technique poétique et histoire contemporaine dans les *Géorgiques* de Virgile », qui s'emploie à débusquer quelques acrostiches à portée politique dans le poème virgilien. On se tourne ensuite vers Horace avec B. Delignon (« Le Prince et les bonnes mœurs : la restauration du *mos maiorum* dans les Odes érotiques d'Horace »), qui s'attache à montrer, essentiellement à partir du livre 3 des *Odes*, comment le poète s'efforce de réconcilier poésie érotique et morale conjugale, en réplique à l'immoralisme de la poésie élégiaque et en soutien à la politique moralisatrice du régime. L'article d'H. Casanova-Robin (« Chanter l'origine de Rome dans les *Métamorphoses* d'Ovide ») vient compléter cette revue des poètes (à laquelle ne manque que Tibulle) en montrant comment la mise en place de l'ordre romain au chant XIV des *Métamorphoses* émerge à partir de la puissance générative des passions, loin de toute perspective théologique et téléologique. Comme la précédente, la troisième partie (« Écrire l'Histoire sous Auguste ») trouve son unité dans un genre littéraire, en l'occurrence l'historiographie. Tout en niant l'existence d'une véritable censure de l'Histoire sous Auguste, P.-M. Martin (« L'écriture de l'Histoire sous Auguste : une liberté surveillée ») met en évidence les mécanismes subtils de l'*omerta* et de l'autocensure spontanées chez les historiens contemporains en rapport avec les « événements » du second triumvirat (par exemple, Tite-Live laissant au futur empereur Claude encore *adulescens* le soin de traiter des épisodes qu'il n'osait aborder lui-même). Dans son article « Tite-Live et Auguste », B. Minéo reprend certaines idées directrices de sa fameuse thèse sur Tite-Live (le principe des cycles) pour montrer comment certains personnages de l'Histoire romaine sont conçus comme des préfigurations (Évandre, Camille) ou des repoussoirs (Manlius Capitolinus) d'Auguste, dans une perspective de *speculum principis* encourageant le Prince dans la mise en œuvre du volet restaurateur de son projet tout en le mettant en garde contre la tentation tyrannique. C'est enfin l'image exemplaire d'Auguste dans ses rapports avec la famille et ses amis, face à divers contre-modèles, et partant, comme figure œcuménique du bon gouvernant, qu'O. Devillers met en évidence à travers l'*Histoire universelle* de Nicolas de Damas (« Octave comme modèle politique universel. Remarques sur le thème de la famille et des amis chez Nicolas de Damas »). La quatrième partie (« Auguste jugé par l'Histoire ») aborde la postérité de l'image d'Auguste du I^{er} siècle de notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive. I. Cogitore (« Du Vengeur de César au Prince de la Paix, une longue métamorphose ») nous conduit diachroniquement de Sénèque le Père à

Sénèque le fils, pour illustrer à la fois l'évolution et l'ambiguïté persistante de l'image d'Auguste sous les Julio-Claudiens. G. Zecchini (« Auguste selon Suétone ») fait ressortir l'interférence de préoccupations contemporaines de l'époque des Antonins (parallèle implicite entre César et Auguste d'une part, Trajan et Hadrien d'autre part) dans la rédaction de la *Vita Augusti* suétonienne. On se tourne vers l'historiographie grecque avec M.-L. Freyburger-Galland (« Octavien-Auguste chez Dion Cassius : entre propagande et objectivité »), qui met en lumière la finesse et la lucidité politique sous-tendant la représentation du règne d'Auguste chez l'historien grec, ainsi revalorisé. Un grand saut vers l'époque byzantine nous conduit enfin, avec E. Caire, dans la chronique de Jean Malalas (« Auguste "grand prêtre initié et roi" ». La légende augustéenne chez Jean Malalas ») pour une véritable autopsie de la curieuse légende d'Auguste annonciateur du Christ, dont l'auteur démonte la genèse et retrace la postérité dans une passionnante enquête. Si l'ensemble du volume est intéressant, certaines communications sont plus neuves et/ou plus marquantes que d'autres. Je détacherais notamment celle d'E. Caire, pour sa rigueur démonstrative, et celle de P.-M. Martin, pour sa finesse intuitive. Mais le tout est une contribution importante à l'approfondissement de notre connaissance de l'ambiance morale et intellectuelle de l'époque augustéenne. Je terminerai par un petit bémol sur le plan formel. Il est dommage qu'une révision plus attentive des textes n'ait pas éliminé quelques incorrections et impropriétés qui émaillent certaines communications, non seulement de collègues étrangers qui ont fait l'effort d'écrire dans notre langue (par ex., p. 209 l. 3, l. 14 ; p. 218 l. 6), mais aussi de contributeurs français (par ex. p. 30 l. 23 ; p. 33 l. 4 ; p. 34 l. 10 ; p. 35 l. 26 ; etc.). Enfin, certains nombres sont écrits en chiffres là où l'usage français serait plutôt de les écrire en toutes lettres (p. 210 l. 30-31 ; p. 212 l. 20, 24 ; p. 214 l. 22 ; p. 215 l. 30-31 ; p. 216 l. 4 ; p. 219 l. 16 ; p. 220 l. 15).

François RIPOLL

Anne-Claire MICHEL, *La cour sous l'empereur Claude. Les enjeux d'un lieu de pouvoir*, avec une préface de Frédéric HURLET. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015. 1 vol. 16, 5 x 24 cm, 378 p. (SERIE « AULICA ». L'UNIVERS DE LA COUR). Prix : 22 €. ISBN 978-2-7535-4202-0.

Ce livre aborde un thème déjà parcouru depuis de nombreuses années, mais qui a connu récemment un regain d'intérêt dans les recherches sur le pouvoir impérial, le problème de l'*aula Caesaris*. On a longtemps pensé qu'il n'y eut pas à Rome de cour proprement dite avant les II^e-III^e siècles. Or, comme le souligne A.-C. Michel dès l'introduction, le terme *aula* apparaît sous le règne de Claude à propos du milieu qui entoure le prince. Sa thèse est donc que, dès le quatrième César, quand le principat n'était désormais plus une forme de gouvernement contestée, a existé une véritable cour, avec ses structures et son personnel permanent et qu'elle se propose d'envisager d'une manière globale (p. 13), en dépassant, dans une perspective comparatiste destinée à nourrir sa réflexion (p. 21), la dichotomie public/privé introduite par Mommsen. L'ouvrage est divisé en trois parties, qui envisagent le phénomène curial respectivement dans sa dimension spatiale, sociale et politico-culturelle. La première partie, intitulée « La cour comme espace. Topographie des résidences impériales »